

Règlement et inscription sur demande à
apepju@gmail.com



VIDE TA CHAMBRE



DIMANCHE 17 NOVEMBRE
PINS-JUSTARET

9h - 18h
Salle multisports
(en face de la salle des fêtes)



Ne pas jeter sur la voie publique

L'intégralité des recettes sera
reversee aux écoles maternelle
et primaire de la commune!

Règlement et inscription sur demande à
apepju@gmail.com



VIDE TA CHAMBRE



DIMANCHE 17 NOVEMBRE
PINS-JUSTARET

9h - 18h
Salle multisports
(en face de la salle des fêtes)



Ne pas jeter sur la voie publique

L'intégralité des recettes sera
reversee aux écoles maternelle
et primaire de la commune!

Règlement et Formulaire d'Inscription

Art 1 : Inscription obligatoire à l'aide de ce formulaire avant le vendredi 8 novembre 2019.

Art 2 : Le vide ta chambre débute à **9h00** et se termine à **18h00**. L'arrivée et le départ du vendeur reste à sa libre convenance (ouverture des portes **pour installation dès 8h00**) Il aura lieu **à la salle multisports de Pins-Justaret** (face à la salle des fêtes)

Art 3 : Chaque participant est responsable de son stand. **Les enfants doivent rester sous la surveillance de leurs parents** pendant toute la durée de la manifestation.

Art 4 : La vente concerne : jeux, livres, jouets, peluches, puzzles, CD, consoles, matériels de puériculture, vêtements, petit mobilier ... En cas de perte ou de vol, l'Associaon décline toute responsabilité.

Art 5 : Une participation **de 12 euros** est demandée par table **à régler à l'inscription**. Les tables sont déjà installées. **LES PORTANTS SONT INTERDITS**. La table sera déjà installée (3,30m) pour les 22 premières inscriptions, pour les autres : prévoir vos tables et chaises (emplacement d'environ 3,30m).

L'inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur. En raison des frais engagés, aucune annulation de réservation ne pourra être remboursée.

Art 6 : Paiement par **chèque à l'ordre de : « APEPIV »**

À envoyer à : **Mme FOURCADE-MOREIRA**

4 impasse des Camps de Lobit, 31 860 VILLATE

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso ou passeport) en cours de validité.

Art 7 : L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du **dossier complet et du règlement (pas de pré-réservation)**. En cas de désistement ou de VTC complet, les dossiers, chèques y compris seront détruits.

Art 8 : L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Art 9 : Le participant déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du code pénal).

Nom et prénom du vendeur :

Mail (**pour informer si table fourni ou pas**) :

Tél (Pour vous joindre au cas d'annulation) :

Nom de l'émetteur du chèque (si différent de celui du vendeur) :

Le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Règlement et Formulaire d'Inscription

Art 1 : Inscription obligatoire à l'aide de ce formulaire avant le vendredi 8 novembre 2019.

Art 2 : Le vide ta chambre débute à **9h00** et se termine à **18h00**. L'arrivée et le départ du vendeur reste à sa libre convenance (ouverture des portes **pour installation dès 8h00**) Il aura lieu **à la salle multisports de Pins-Justaret** (face à la salle des fêtes)

Art 3 : Chaque participant est responsable de son stand. **Les enfants doivent rester sous la surveillance de leurs parents** pendant toute la durée de la manifestation.

Art 4 : La vente concerne : jeux, livres, jouets, peluches, puzzles, CD, consoles, matériels de puériculture, vêtements, petit mobilier ... En cas de perte ou de vol, l'Associaon décline toute responsabilité.

Art 5 : Une participation **de 12 euros** est demandée par table **à régler à l'inscription**. Les tables sont déjà installées. **LES PORTANTS SONT INTERDITS**. La table sera déjà installée (3,30m) pour les 22 premières inscriptions, pour les autres : prévoir vos tables et chaises (emplacement d'environ 3,30m).

L'inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur. En raison des frais engagés, aucune annulation de réservation ne pourra être remboursée.

Art 6 : Paiement par **chèque à l'ordre de : « APEPIV »**

À envoyer à : **Mme FOURCADE-MOREIRA**

4 impasse des Camps de Lobit, 31 860 VILLATE

Joindre une photocopie d'une pièce d'identité (carte d'identité recto-verso ou passeport) en cours de validité.

Art 7 : L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du **dossier complet et du règlement (pas de pré-réservation)**. En cas de désistement ou de VTC complet, les dossiers, chèques y compris seront détruits.

Art 8 : L'association se réserve le droit d'annuler la manifestation.

Art 9 : Le participant déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile (Art R321-9 du code pénal).

Nom et prénom du vendeur :

Mail (**pour informer si table fourni ou pas**) :

Tél (Pour vous joindre au cas d'annulation) :

Nom de l'émetteur du chèque (si différent de celui du vendeur) :

Le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)